Affaire suivie par Denis Prince (06 70 37 58 23)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER DES PIEDALLOUES-LA NOUE DU 14 DÉCEMBRE 2016

L'Assemblée de quartier des Piedalloues-La Noue s'est tenue le 14 décembre, à 19h, à la Maison des quartier des Piedalloues.

Etaient présents:

Guy Férez Maire d'Auxerre

Guy Paris Maire-Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie

de proximité

Maryvonne RaphatÉlue référente en charge du quartierViolette martelPrésidente du Conseil de quartier

Anne BiéqueSuppléante à la Commission des quartiersJosette MarchalReprésentante à la Commission des quartiers

Alain Ponot Représentant au Comité Consultatif de la circulation

Lysiane DopplerMembre du Conseil de quartierMireille GuimardMembre du Conseil de quartierMichèle LignonMembre du Conseil de quartier

Etaient absents excusés:

Didier Michel Elu en charge du quartier

Jean-louis JavelMembre du Conseil de quartierLaurence RaulineMembre du Conseil de quartier

et 68 habitants.

Ordre du jour:

- 1. Ouverture par Monsieur Guy Paris
- 2. Bilan du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
- 3. Communication de Monsieur le Maire
- 4. Échanges avec les habitants
- 5. Elections

1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris

L'Assemblée est ouverte par Monsieur Guy Paris, adjoint en charge de la citoyenneté.

Il remercie les habitants de leur présence et constate leur intérêt sans cesse renouvelé pour leur quartier.

Cette Assemblée est l'occasion de s'adresser au Maire, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux conseillers de quartier afin de faire le point sur les différents projets qui concernent le quartier et cette année, de renouveler les représentants des habitants.

Il rappelle que les membres qui composent le Conseil de quartier se sont montrés très soucieux de la qualité de vie dans le quartier et les remercie pour leur engagement.

Puis il évoque les projets qui seront portés par l'équipe municipale au cours des prochains mois :

- La loi « zéro phyto» entrera en application à compter du 1^{er} janvier 2017. Elle impliquera de grands changements tant pour les employés municipaux que pour les habitants d'Auxerre. Il conviendra de s'habituer à la présence de l'herbe dans la ville et de nombreux riverains auront le sentiment que les rues sont moins entretenues.

Les riverains seront probablement incités à entretenir le trottoir devant leur maison.

- La définition du projet d'aménagement de la place des Cordeliers La concertation est démarrée. Elle permettra de recueillir les avis et attentes des Auxerrois et de proposer un beau projet d'aménagement.
- Le Plan Local d'Urbanisme Il sera validé lors du prochain Conseil Municipal. Il permettra de requalifier différentes zones du guartier et nécessitera des moments forts de concertation.
- Le projet de réaménagement du quartier des Montardoins et le projet de réhabilitation de l'ancienne usine Guillet ; l'aménagement du secteur des silos du Batardeau n'est pas encore à l'ordre du jour ;
- L'aménagement de la porte de Paris ; ce secteur de la ville devrait accueillir la future gare routière, de l'habitat social, des activités commerciales ...
- L'aménagement des abords de la gare SNCF. Il permettra de réinvestir des friches industrielles pour installer des activités innovantes telles que le *Fablab*.

Enfin, il évoque la réorganisation de la direction « Cohésion Sociale et Solidarité » en charge de la citoyenneté et présente Guillaume Houdot, directeur de la Cohésion Sociale et de la Solidarité ainsi que Julia Zongo, nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté.

2/ Bilan du Conseil de quartier par la présidente

La présidente du Conseil de quartier présente les membres du Conseil de quartier.

Elle évoque les différents projets portés par le Conseil de quartier : aménagements du parc naturel urbain (jardin de partage, haies de compostage, création d'un collectif de jardiniers), travaux de la rue de Berry, installation de la fibre optique, limitateur sonore dans la Maison de quartier, projet de rénovation de l'agora située devant l'école, de la place du Cadran, la participation au jury des maisons fleuries et à la marche inter-quartiers, l'aménagement de la sécurité de la rue de la Noue.

Elle rappelle que le Conseil de quartier attend un panneau destiné à rappeler les règles d'utilisation du parc naturel urbain ainsi que deux bancs pour le terrain de boules.

Puis elle évoque les projets :

- Travail de réflexion sur l'aménagement de la place du Cadran ; ateliers d'artistes et projet de création d'un groupe de jardiniers « urbains » ;
- Organisation de la place aux plantes, le dimanche 14 mai 2017;
- Projet d'entretien et de valorisation des allées piétonnes.

3/ Communication de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire salue le travail et l'engagement des membres du Conseil de quartier puis il donne la parole à la salle.

4/ Échanges avec les habitants

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Voirie	Une pétition d'habitants demande la rénovation de la rue de Picardie.	M. le Maire répond que la Ville fait un effort pour rénover les 150 km de rues et 150 km de chemins vicinaux. Le quartier des Piedalloues n'est pas délaissé puisque chaque année une rue est refaite à neuf. La rue de Picardie ne figure pas dans la liste des voies à refaire en priorité.
Impôts locaux	Augmentation des impôts	M. le Maire rappelle que le budget de la Ville est soumis à des contraintes fortes. L'État réduit régulièrement ses dotations et les collectivités, départementale et régionale, ne peuvent plus soutenir les projets municipaux de manière régulière.
Allée du Roussillon	Chaussée défoncée suite à fuite d'eau	M. le Maire propose de voir avec la CA en lui précisant qu'il s'agit de la suite du dégâts des eaux.
Contournement sud	Quelle suite au projet ?	M. le Maire précise que le budget dédié à ce projet a permis de conduire les fouilles archéologiques ainsi que d'acquérir des terrains. Si le projet est inscrit dans le Contrat de Plan Etat/Région 2020-2025, il conviendra que les différents partenaires financiers s'engagent.
Installation de la fibre optique	Certaines zones du quartier ne sont toujours pas équipées.	M. le Maire répond que la Communauté d'Agglomération travaille sur le sujet et qu'il y a une nette avancée. Un accord avec ERDF doit permettre de passer des fibres en aérien.
Chemin 18, route de Vaux	L'obligation de déposer les conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères est très contraignante pour certains riverains qui souhaitent une collecte en porte à porte.	M. le Maire explique que ceci n'est pas possible. Il n'y a pas de solution. Peut-être convient-il de faire jouer la solidarité de voisinage?
Trottoirs rue du Nivernais	Lors des travaux dans cette rue, seuls les trottoirs d'un des deux côtés de la rue ont été refaits.	M. le Maire annonce qu'il devrait y avoir possibilité de faire l'autre côté pendant l'été 2017.

Locaux commerciaux	Quel projet dans l'ancien Lidl ? Les travaux de démolition sont commencés. Y-a-t-il de l'amiante ?	M. le Maire informe que le nouveau propriétaire doit déposer son projet prochainement. Cette question sera abordée avec le propriétaire.
Jeux pour enfants	Est-il possible d'installer des balançoires ?	M. le Maire propose en premier lieu de vérifier la législation.
Déplacements vers le cœur de Ville	Est-il possible d'organiser le passage de la navette gratuite ?	M. le Maire répond que cette demande est formulée dans tous les quartiers mais qu'il n'est pas possible d'y répondre favorablement car le budget du transport urbain ne le permet pas. Peut-être faut-il développer le covoiturage?
Stationnement	Stationnement sur les trottoirs	M. le Maire répond qu'il convient de rappeler à l'ensemble des Auxerrois que les voitures doivent être stationnées sur la chaussée.

5/ Elections

Cette Assemblée étant élective, il est demandé si les membres sortants souhaitent être candidats. Cette même invitation est adressée aux habitants présents dans la salle.

<u>Sont candidats</u>: Michèle Lignon, Dominique Chartier, Sylvie Pairé, Véronique Jolly, Sylvie Lolovratek, Aziz Ait Tajar, Georges Bidaut, Daniel Truchy, Martine Faure.

Ces neuf candidats sont élus et composeront le nouveau Conseil de quartier.

L'Assemblée est levée à 21h00.

Guy Paris clôture l'Assemblée de quartier en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

Guy FEREZ.